

Réunion du 22 septembre 2001 à Marseille

CTR représentées

Atlantique Sud	Jean Louis DINDINAUD
Bretagne et Pays de la Loire	Claude OLIVIER
Centre	Bernard NOWAK
Corse	Jo VRIJENS
Côte d'Azur	Christian JAFFARD
Est	Michel GAUCHET
Guadeloupe	Gérard PUIG (représent.)
Ile de France Picardie	Florent ROUX
Ile de la Réunion	Alain NERI (représent.)
L R. M.P.	Jean Pierre MONTSENY
Martinique	Jean Louis BLANCHARD (Supp.)
Nord Pas de Calais	Bruno ENGELS
Nouvelle Calédonie	Claude MARTIN (représent.)
Normandie	Denis RANÇON
Polynésie Française	Henry POULIQUEN
Provence	Alain NERI
R A B.A	Jean Luc BESQUEUT

Sont également présents : -ordre alphabétique-

Roland BLANC, Président de la FFESSM ; Patricia BRETON, IN. ; Jean Marc BRONER, Chargé de mission, IN ; Jean CABARET, responsable secourisme ; René CAVALLO, Directeur Technique National, IN ; Jean-Claude CAYOL, IN ; Serge CESARANO, IN stagiaire ; Didier CHASSIN, IN ; Alain DOXINS, IN ; Claude DUBOC, IN. ; Olivier DUSSARAT, membre du CDN ; Pascal ENJALBERT, responsable plongée enfants ; Jean ESCALES, Président du comité régional Corse, IN ; Christian FERCHAUD, IN. ; Alain FORET, responsable livres de référence CTN ; Camille GELEBART, IN ; Alain GERMAIN, IN ; Daniel HURON, IN. ; Francis IMBERT, IN. ; Raymond LEFEVRE, IN. ; Pascal MONESTIEZ, IN ; Jean Michel OYHENART, Président adjoint de la FFESSM, IN ; Thierry PINOT, membre du CDN ; Alain PONTY, Conseiller Technique Régional, IN ; Richard POTHIER, IN, Roger RENAULT, membre du CDN ; Robert SEVERIN, IN ; Rodolphe VOISIN, secourisme Ile de France.

Excusé : André GROUSSET, médecin fédéral national

Excusé : Le Président de la Commission Nationale de Médecine et de Prévention, ou son représentant.

Compte-rendu

La réunion est animée par Jean Louis BLANCHARD, Président de la CTN.

1) Approbation du P.V. de la réunion du 12 mai 2001.

Le P.V. de la réunion de CTN du 12 mai 2001 est adopté à l'unanimité.

Il est précisé que Jean Yves REDUREAU est le représentant du CDN à la CTN.

Rajouté au PV : sur demande du Président de la CTN, Daniel HURON s'est chargé de produire un logiciel de gestion des examens MF2.

2) Présentation de l'organigramme de la CTN. : Actualisation sept.2001 : Jean Louis Blanchard

Cet organigramme est désormais annexé au PV, non aux annexes. Une actualisation sera donnée lors de chaque nouvelle réunion de CTN.

A noter l'ouverture d'un nouveau groupe de travail : Plongée handicapés, référent Philippe Grand.

A la demande de Jo Vrijens, président de CTR Corse, la liste des présidents de CTR avec adresses, tel, fax, E-mail, sera remise à jour et envoyée à tous les présidents de CTR.

3) Précisions concernant le fonctionnement de la CTN : Jean Louis Blanchard.

Les groupes de travail oeuvrent sous l'autorité du président de CTN, qui décide de leur création et de leurs thèmes de travail. Une personne référente est désignée par le président de la CTN, et est régulièrement conviée

en réunion de CTN pour présenter la synthèse des travaux de son groupe, ainsi que l'évolution des tâches. Il est souhaitable que les participants à un groupe de travail donné soient en nombre réduit, ceci par souci d'efficacité. La participation à un groupe de travail donné se fait sur la base du volontariat et de l'intérêt suscité par le thème développé. Jean-Louis Blanchard demande que, par courtoisie, tout membre d'un groupe de travail signale au Président de CTR dont il dépend qu'il participe à une action intéressant la CTN.

Il faut bien cerner les actions et maîtriser les frais de déplacement.

Jean Louis Blanchard rappelle le fonctionnement démocratique de la CTN et l'importance de la communication. En effet la transparence des activités et surtout la part active prise par les techniciens de toutes les régions via les présidents de CTR est fondamentale pour le président de la CTN. Jean-Louis Blanchard considère que ce type de fonctionnement est fédérateur. Lorsqu'un dossier technique ayant passé par le Bureau de la CTN n'est pas débattu en réunion de CTN pour diverses causes telles l'urgence ou la demande expresse du CDN, cela doit rester l'exception (conférer le dossier "FFESSM/PADI").

4) Information : Projet de convention FFESSM/PADI , état d'avancement des travaux. Procédure envisagée en liaison avec la CTN : Roland Blanc, René Cavallo, Jean Louis Blanchard.

Le président Roland BLANC explique que le manque de reconnaissance mutuelle pénalise lourdement les licenciés plongeant à l'étranger et dans les structures françaises PADI.

Un projet de convention entre la FFESSM et PADI est présenté : il s'agit d'un document de synthèse créé par Jean-Louis BLANCHARD et René CAVALLO, à partir de la compilation de nombreuses contributions (ouvrages de référence PADI, documents de Raymond Lefèvre, Philippe Molle, etc...). Il porte essentiellement sur les passerelles plongeurs (niveau 1 à

3) à l'exclusion pour l'instant de toute recherche concernant le niveau 4.

Jean Louis BLANCHARD commente ce rapprochement et insiste sur le fait qu'il n'est pas question d'équivalences mais plutôt de passerelles entre les deux systèmes de certification.

Pièce jointe n°1.

5) Informations

5.1) Projet d'évolution du cadre réglementaire concernant les brevets d'état : Jean Marc Broner.

Beaucoup de réponses ont été enregistrées suite à l'enquête publique lancée en France (voir PV de CTN du 12 mai 2001, concernant les modalités de l'enquête publique). La majorité des réponses vient en opposition avec la proposition de réforme européenne.

5.2) Projet de normalisation européenne : Jean Marc Broner, Jean Louis Blanchard

La position de refus de la délégation française est étayée par les résultats de l'enquête. L'Afnor indique que dans la situation actuelle on pourrait très bien aboutir à une norme qui serait officiellement inapplicable en France. Prochaine réunion du Working Group 3 fin octobre à Antibes.

6) Décision : Passeport de plongée

Compte tenu du peu de retours et en fonction des remarques faites ce jour, il est décidé de reporter la décision, le nouveau passeport de plongée sera à nouveau discuté. Il est particulièrement demandé aux régions de bien étudier le prototype : rubrique à supprimer, rubriques manquantes, qualif diverses., etc...

Date buttoir : 01 décembre directement au Siège National, à l'attention du bureau CTN.

7) Décision : Procédure " formateur de TIV " et "formateur de formateurs de TIV".

La procédure présentée est acceptée à l'unanimité. Elle sera insérée dans le "Manuel du Moniteur et du Responsable fédéral".

8) Décision : Code Vagnon N4 de D. Ricou et P. Médalin, ouvrage "conseillé par la FFESSM".

Cette décision est prise à l'unanimité.

9) Conditions de candidature et de délivrance des qualifications Nitrox ou/et Trimix : René Cavallo, Jean Louis Blanchard.

En ce qui concerne les plongeurs trimix ou les moniteurs trimix fédéraux, une attestation provisoire est en place en attente de la production des cartes CMAS de qualification trimix.

René CAVALLO précise que certaines personnes possèdent des qualifications ou brevets obtenus dans des organismes délivrant des qualifications nitrox et/ou trimix, qui n'ont pas d'accord avec la fédération. Il n'est donc pas possible de valider des équivalences à ces personnes tant qu'il n'existe pas une convention entre la fédération et ces organismes.

10) Synthèse MF2 (compilation et statistiques) ; Rapport annuel d'examen, Jean Claude Cayol.

Les grandes lignes du groupe de travail sont présentées. Il s'agit de compiler et de synthétiser différents éléments pertinents et récurrents lors des sessions de MF2. Ce document prendra la forme d'un rapport annuel de jury MF2, à disposition des formateurs, des évaluateurs et des candidats. Ce document sera disponible en CTR.

11) Contenus de formation "initiateur de club", état d'avancement des travaux, Jean Pierre Montseny.

Jean-Pierre Montseny présente l'état d'avancement des travaux et les grands axes qui pourraient se dégager. Une enquête sera envoyée directement dans les clubs. La réflexion sera orientée par l'analyse des retours.

La date buttoir du retour d'enquête est fixée au 31 décembre 2001, suivant modalités indiquées dans le document d'enquête.

Le document d'enquête est joint au présent PV : pièce jointe n° 2 (7 pages).

12) MF1 : Document définitif UC. ; Point sur la rédaction des contenus de formation, Christian Ferchaud.

L'architecture votée lors de la dernière CTN est présentée en annexes : il s'agit du descriptif des UC ainsi que leur appellation. A ce sujet il est signalé que UC signifie Unité de Compétences et non pas Unité Capitalisable. Deux projets font l'objet de la discussion : Le descriptif exhaustif des contenus de chaque unité de compétence, et d'autre part la création du livret pédagogique, qui demande encore concertation et réflexion. Le principe présenté est retenu. Il s'agit d'un livret pédagogique provisoire mis à disposition des CTR, de façon à pouvoir fonctionner. L'an prochain, l'usage permettra de dégager les idées et les besoins pour produire un livret pédagogique imprimé (format analogue aux carnets et passeports ?).

Une phase transitoire d'au plus deux ans, pour ce qui concerne les stagiaires déclarés avant 2002 et n'ayant pas terminé leur cursus, est prévue. Durant cette période, le stage CTR de 14 jours sera maintenu dans les régions, cette transition est laissée à la discrétion des présidents de CTR et pourra cohabiter avec la nouvelle procédure. Toutefois il est fortement recommandé aux CTR d'organiser dès maintenant le cursus des nouveaux stagiaires (déclarés à partir du 22 septembre) suivant les nouvelles modalités, de façon à réduire au mieux la coexistence des 2 cursus.

Pièce jointe n° 3 (5 pages).

13) Livres de référence CTN, état d'avancement des travaux, projets et décisions, Alain Foret.

N4 et N5 : Un exemplaire est remis à chaque président de CTR.

Les réflexions sont à remonter à Alain FORET (voir organigramme CTN) avec date buttoir pour le 4 novembre 2001.

Une même charte graphique est appliquée aux différents ouvrages.

Le document N1 et N2 est séparé en deux volumes.

Les documents d'accompagnement vidéo sont en cours de montage.

Le fascicule N1 : le groupe de travail manque d'éléments, il est demandé aux CTR de remonter les éventuels documents existant. Date buttoir : 4 novembre 2001.

A envoyer à Alain FORET, 24 place Auguste RODIN, 34090 MONTPELLIER.

Pièce jointe n°4.

14) Plongée pour handicapés moteurs : état des lieux, Philippe Grand.

Philippe GRAND présente l'équipe constituée ainsi que le cursus développé par la fédération handisport.

Un complément d'information est demandé sur les structures gérant la plongée handisport.

15) Revalorisation de la terminologie des brevets FFESSM, Synthèse des retours, Robert Severin.

Il y a peu de réponses à l'heure actuelle, trois priorités sont définies. Le E2, l'initiateur et le N4. Robert Séverin souhaite un retour des régions pour le premier décembre 2001.

Pièce jointe n° 5 (3 pages).

16) Secourisme fédéral : Synthèse du groupe de travail, Jean Cabaret.

Un projet de modification de l'enseignement du secourisme fédéral^a est présenté. En effet la délivrance d'un diplôme de secourisme fédéral^a est désormais illicite, suite à la publication des nouveaux textes en vigueur émanant du Ministère de l'Intérieur. Le problème semble en fait plus relever de la forme que du fond.

Prenant acte que le CFPS est illicite, la CTN demande, en situation d'urgence, d'attendre les conclusions de la réunion avec le Ministère de l'Intérieur (4 octobre 2001), dont l'objet serait de développer en concertation des modalités transitoires. Dès les modalités transitoires ou définitives précisées, les régions et les CTR seront immédiatement informées pour appliquer les modalités.

Le projet en annexe est soumis à relecture en régions. Les réponses doivent être retournées à Jean Cabaret pour le premier décembre 2001.

Pièce jointe n° 6 (3 pages).

17) Contenus de formation plongée enfants, travaux en cours, Pascal Enjalbert.

Les contenus de formation pour la plongée enfants sont présentés.

Un document est soumis à étude. Charge aux CTR de remonter les éventuelles réflexions avec date butoir au premier décembre 2001, directement à Pascal Enjalbert (voir organigramme CTN).

18) Précisions concernant la réglementation fédérale pour la plongée enfants, Pascal Monestier.

Les certificats médicaux ainsi que les normes d'encadrement en milieu naturel posent un problème de cohérence.

Pour les certificats médicaux il faut demander l'avis de la commission médicale.

Un résumé de ces réflexions est joint en annexes.

Pièce jointe n° 7 (2 pages).

19) RIPE 2001 : dernières mises au point, Gérard Puig, Pascal Enjalbert, Pascal Monestier.

Cette année des partenaires soutiennent l'organisation. Les inscriptions sont ouvertes. Il manque encore quelques bénévoles pour couvrir la manifestation.

Pièce jointe n° 8.

20) Instructeurs : Séminaire 2001 Banyuls ; lieu et date réunion administrative 2001, Gérard Puig.

Le séminaire aura lieu du 15 au 18 novembre 2001.

La réunion administrative aura lieu le samedi premier décembre 2001 au salon nautique de Paris.

Les courriers de convocation et les modalités de participation seront envoyés sous peu à l'ensemble des IN.

21) Projet : Nouveau règlement intérieur collège IN et collèges Régionaux, Jean Louis Blanchard, Gérard Puig.

Une actualisation du règlement du Collège des IN est demandée par le CDN, ce qui par rebond entraînera également une actualisation du règlement des Collèges Régionaux d'Instructeurs.

Quatre principes nouveaux sont proposés :

- Rajeunir le Collège..
- Fixer un âge limite d'inscription au Collège.
- Etudier les modalités qui permettraient à des IR de participer à la formation et éventuellement à l'évaluation des MF2.
- Créer un poste de délégué adjoint.

Après consultations et synthèse par un groupe de travail interne au Collège, une première mouture sera présentée et débattue lors du séminaire des IN du 15 au 18 novembre 2001.

C'est le collège des IN qui est en charge des travaux. Pour cela le Président de la CTN a préparé un courrier aux IN, mettant en place les différentes questions soulevées et les modalités du travail

23) Information CMAS, Jean Louis Blanchard.

Pas d'informations, car la date de réunion du Comité Technique de la CMAS, publié après l'envoi de l'ordre du jour de la CTN du 22 septembre, est postérieure à la réunion de la CTN.

24) Questions diverses

Elles seront débattues lors de la prochaine CTN : le 19 janvier 2001.

Les calendriers des CTR sont à fournir pour le 15 novembre 2001 dernier délai, directement au Siège National, à l'attention de Jean-Marc BRONER. Cela permet une parution dans la revue fédérale, édition de janvier 2002.

Le secrétaire de la CTN : Denis Rançon.

Documents joints :

Organigramme CTN au 22 sept. 2001

Annexes

Feuille de déplacement, à retourner dûment remplie à l'administration fédérale sous 8 jours, accompagnée des justificatifs.

(Les documents joints seront mis en ligne prochainement)

Réunion du 12 mai 2001 à Marseille

CTR représentées

Atlantique Sud	Jean Louis DINDINAUD
Bretagne et Pays de la Loire	Claude OLIVIER
Centre	Bernard NOWAK
Corse	Jo VRIGENS
Côte d'Azur	Christian JAFFARD
Est	Gérard DEPIT (supp.)
Guadeloupe	Gérard PUIG (représent.)
Ile de France Picardie	Florent ROUX
Ile de la Réunion	Alain NERI (représent.)
Languedoc Roussil. MP	Jean Pierre MONTSENY
Martinique	Jean Louis BLANCHARD (Supp.)
Nord Pas de Calais	Bruno ENGELS
Nouvelle Calédonie	Claude MARTIN (représent.)
Normandie	Denis RANÇON
Polynésie Française	René CAVALLO (représent.)
Provence	Alain NERI
Rhône Alpes B.A	Jean Luc BESQUEUT

Sont également présents

Roland BLANC, Président de la FFESSM ; Patricia BRETON, I.N. ; Jean Marc BRONER, Chargé de mission, I.N. ; Jean CABARET, responsable secourisme ; Muriel CARIN, I.N. ; René CAVALLO, Directeur Technique National, I.N.; Didier CHASSIN, I.N.; Claude DUBOC, I.N. ; Jean ESCALES, Président du comité régional Corse, IN ; Jean Paul FARRUGIA, I.N.; Christian FERCHAUD, IN.; Alain FORET; Camille GELEBART, I.N. ; Daniel HURON, I.N. ; Francis IMBERT, I.N. ; Jean-Yves KERSALE, I.N. ; Raymond LEFEVRE, I.N. ; Pascal MONESTIEZ, I.N.; Jean Pierre MONTAGNON, Directeur administratif, I.N. ; Jean Michel OYHENART, Président adjoint de la FFESSM, I.N. ; Alain PONTY, Conseiller Technique Régional, IN ; Richard POTHIER, I.N. ; J.Yves REDUREAU, IN; Xavier SENDRA, Conseiller Technique Régional. ; Robert SEVERIN, IN ; Claude TOULOUMDJIAN, Président de la commission nationale plongée souterraine.

Compte-rendu

La réunion est animée par Jean Louis BLANCHARD, Pdt de la CTN

Le président Roland Blanc nous fait l'honneur de sa présence et souhaite la bienvenue aux nombreux participants.

1) Approbation du P.V. de la réunion du 10 février 2001

Le P.V. de la réunion de CTN du 3 mars 2001 est adopté à l'unanimité.

2) Présentation de l'organigramme de la CTN. Jean Louis Blanchard ([annexe 1](#))

Les groupes de travail seront déterminés en fonction des besoins et des travaux en cours. Ces groupes seront restreints et pilotés par un référent. Ils fonctionneront sur des " dates butoir ", afin de préserver leur efficacité. Cette mise en place n'est pas terminée, il est rappelé que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Certains de ces groupes sont déjà opérationnels et apparaissent dans le PV ci-après.

3) Enquête publique "niveaux de plongée" CEN

Méthodologie proposée pour l'élaboration des questions à envoyer à l'AFNOR.

Jean Marc Broner ([annexe 2](#))

JMarc Broner rappelle l'état actuel des 3 normes "plongeur". Il faut faire remonter le maximum de questions pertinentes à l'Afnor avant le vote formel. Date butoir : le 30 juin 2001.

Cette norme, si elle était acceptée, ne serait pas pour autant applicable, de fait, sur le territoire français.

Jean Louis Blanchard : Le travail des CTR doit se limiter à la remontée des questions.

DERNIERE MINUTE : L'ENQUÊTE PUBLIQUE VIENT D'ÊTRE OUVERTE (16 mai) : les questions doivent parvenir, sur support informatique à:

1) AFNOR, Dépt. Qualité de la vie, à l'att. de Mme Chapelle, Tour Europe, 92049 Paris La défense Cedex

Mèl: laurence.chapelle@email.afnor.fr

2) JMarc Broner, FFESSM, - Mèl: jmbronner.ffessm@waika9.com

Ne pas oublier de préciser les références des normes : NF EN 14153-1 (X 50-008-1), NF EN 14153-2 (X 50-008-2), NF EN 14153-3 (X 50-008-3)

4) Livres de référence de la CTN : Alain Foret ([annexe 3](#))

Alain FORET fait le point sur l'état d'avancement des travaux.

Sont réalisés à ce jour : Niveaux 1 et 2

Les travaux sont en cours sur : Niveaux 3, 4 et 5.

Un projet est présenté : scinder l'ouvrage actuel Niveau 1 et 2, et proposer deux ouvrages, d'un prix moindre. Un long débat s'instaure, suite à ce débat il est décidé de scinder l'ouvrage de référence.

Le fascicule Niveau 1 : C'est un produit purement fédéral. Il doit promouvoir ce concept et le valoriser, notamment par l'emploi de la couleur. Le groupe de travail est maintenu; s'y ajoute Florent ROUX. Alain FORET reste chargé d'harmoniser ce document avec les autres ouvrages, tant sur la charte graphique que sur la démarche pédagogique.

5) Secourisme fédéral Jean Cabaret ([annexe 4](#))

La réforme de l'AFPS, attendue pour la rentrée, pose le problème du positionnement de notre CFPS.

René Cavallo dresse l'historique de cette formation et pose la question : "Sommes nous suffisamment nantis en formateurs AFPS pour abandonner la forme du CFPS ?".

Jean Cabaret : les agréments sont d'une gestion lourde, il est important cependant de les conserver et de les développer. Notre rôle dans la formation des brevets d'Etat le justifie.

Cependant, le CFPS reste bien adapté à notre activité, notamment en ce qui concerne l'oxygénothérapie. Nous pouvons peut-être réduire les temps de formation, s'approcher de 10 heures plutôt que des 14 à 16 heures actuelles. De plus, notre activité mérite que le secourisme lui soit adapté.

Jean Cabaret propose un groupe de travail dont il sera référent et présentera une première synthèse en septembre. Jo Vrigens: Doit-on maintenir le BFPS ? À l'unanimité, la suppression de ce brevet est proposée et sera présentée au Comité Directeur National.

Florent Roux : Quels seront les contenus de formation des formateurs et des formateurs de formateurs ?

Christian Jaffard : doit-on annuler les formations programmées sur l'ancien système ?

Pour les deux questions, la réforme de l'AFPS n'étant pas officialisée, nous ne devons pas anticiper.

6) Plongée enfants Pascal Monestiez ([annexes 5 et 5 Bis](#))

Pascal Monestiez présente l'équipe.

Il insiste sur le rôle prépondérant de la décentralisation de l'activité.

Le développement de la pratique et de la qualité se fera sur deux axes :

1. aide en formation et soutien aux clubs.
2. Promotion de l'activité : opérations de terrain, communication interne, ainsi que vers la CMAS.

Les chantiers : a) contenus de formation b) fichier national et régional (démarche Qualité), à partir des régions c) Echanges d'expériences entre cadres d) cursus ados., e) info des clubs sur les problèmes liés à l'encadrement des enfants.

Les actions : Colloque national de Lille 2001, proposition des 23 et 24 mai 2002, en Ile de France, pour la prochaine édition.

RIPE : 2001 : 28 au 31 octobre à Banyuls.

Deux discussions s'engagent.

L'une sur les adolescents (13 ans et plus), posant la question des cursus actuels identiques à ceux de l'adulte, et de leur devenir si des propositions de cursus étaient faites. Il n'est pas actuellement question de supprimer les possibilités actuelles, mais de proposer des choses en plus.

La seconde sur le référencement des clubs enfants et sur les utilisations potentielles d'un référentiel spécifique. (la question du label est-elle opportune ?). La démarche actuelle est plus basée sur la nécessité d'un recueil de l'information et de sa diffusion, (qui fait quoi ?) que sur la délivrance d'une étiquette spécifique.

Jean Louis Blanchard demande que la démarche " contenus de formation " soit poursuivie pour les cursus enfants et présentée lors d'une prochaine CTN.

7) Collège des instructeurs, Gérard Puig

Séminaire 2001 du Collège des Instructeurs Nationaux : Il est important de déplacer cette manifestation dans nos régions. Trois propositions sont faites à l'heure actuelle :

Normandie : proposé les 24 et 25 novembre 2001, sous réserve de modification de l'hébergement.

Espagne, compte tenu du rapport qualité/prix et de l'expérience 2000; date: 15 au 18 novembre 2001.

Banyuls, dans les mêmes conditions tarifaires que celles d'Espagne et aux mêmes dates... l'accueil du Rédéris en plus...

Roland Blanc : Le budget pour ce séminaire sera proposé au Comité Directeur National prochain.

En 2002, il faudra le budgéter sur le compte de la CTN.

8) Equivalences ou reconnaissance de compétences "plongée aux mélanges"

pour les plongeurs souterrains de la FFESSM. : Claude Touloumdjian ([annexe 6](#))

Claude Touloumdjian propose la validation des acquis pour ces plongeurs en fonction des savoir faire développés, notamment dans l'emploi du nitrox et du trimix. Il nous retrace l'historique et le développement de la plongée souterraine. Le manque de qualification officielle de ces plongeurs confirmés est problématique, surtout dans le cas de sauvetages profonds. En effet, ces plongeurs sont le plus souvent les intervenants des équipes de secours, mais n'ont jusqu'à présent aucune reconnaissance technique officielle sur l'utilisation des mélanges.

Après discussion, le principe de la prise en compte de ces expériences est accepté; les modalités sont décrites dans le document "annexe 6".

Après l'intervention de René Cavallo, les mêmes modalités seront appliquées aux cadres techniques compétents mais non reconnus (marine nationale, plongeurs classe 3 A et B de l'INPP , ...).

Jean Louis Blanchard : Les contenus Trimix sont à ajouter au manuel du moniteur. La CTN donne son aval. La mise en place de la procédure "carnets à souche" est imminente.

9) Carnet de plongée et passeport: propositions et nouveaux modèles.

J.Michel Oyhenart présente la maquette des nouveaux carnets et passeports déjà mis en place en Ile de France. Suite à une longue discussion, la CTN accepte le principe du nouveau carnet de plongée, sous réserve de certaines modifications proposées (suppression du GPS, augmentation de la surface dédiée aux commentaires). JLouis BLANCHARD étudiera avec le Comité Directeur National les modalités de mise en place de ce nouveau carnet.

Concernant le passeport de plongée, si le principe en est accepté, les commentaires devront être envoyés à la CTN: date butoir : 8 septembre. L'étude sera finalisée lors de la prochaine CTN.

10) Revalorisation des brevets de la Ffessm ([annexe 7, 7Bis, 7Ter](#))

Bob SEVERIN développe un argumentaire concernant l'image peu valorisante véhiculée par la terminologie de nos brevets de plongeurs et de cadres (N1, N3 ...). Il propose de réfléchir à des termes plus positifs qui cadreraient toutefois avec la classification de l'arrêté des normes de sécurité. Roland BLANC souligne l'intérêt d'une telle démarche. Date butoir pour les premières propositions : 8 septembre 01, directement auprès de Bob SEVERIN.

11) TIV Jean Pierre Montagnon ([annexe 8 —4p](#))

Jean-Pierre MONTAGNON présente le travail des TIV et fait le point sur cette activité très " pointue ". Les compétences exigées pour les formateurs dépassent le cadre du plongeur, ainsi, il est nécessaire de se rapprocher, pour le 2^{ème} degré, de techniciens possédant de solides compétences professionnelles. Une proposition de modification des documents TIV apparaissant sur le manuel du moniteur est présentée.

Les retours des remarques émanant des régions doivent être effectifs pour la réunion du 22 septembre (date butoir : 8 septembre, directement auprès de JPierre MONTAGNON).

12) Sujets d'examens, brevets d'Etat, groupe de travail. Claude Duboc. ([annexe 9, 3p](#))

MF2 : Ces sujets sont conçus par les instructeurs nationaux stagiaires, Claude DUBOC propose la mise en place d'un système demandant aux instructeurs de travailler dans leurs domaines de compétences.

BEES1, BEES2 :René Cavallo réitère sa demande concernant la fourniture de sujets pour les brevets d'Etat.

Jean Louis Blanchard demande que des dates claires soient définies pour fournir les sujets à Claude DUBOC.

Jo Vrigens: La fourniture de sujets fait partie du cursus des instructeurs.

Claude DUBOC propose de solliciter les instructeurs participant aux jury de brevets d'Etat.

René CAVALLO: cette démarche doit rester fédérale, il suffit que chaque région fournisse un sujet pour alimenter les examens pour de nombreuses saisons.

13) Contenus de formation "initiateur de club"

Mise en place d'un groupe de travail. (Jean Pierre Montseny) - [annexe 10](#) -

Cette proposition s'inscrit dans le prolongement des travaux effectués sur les contenus de formation des plongeurs.

Un groupe de travail est créé et piloté par Jean Pierre Montseny. Une liste de questions sera envoyée aux régions via les présidents de CTR. La date butoir pour les retours adressés à Jean Pierre Montseny est fixée au 15 novembre 2001.

14) MF1 : Finalisation de l'architecture

Mise en place d'un groupe de travail pour les contenus de formation.

Christian Ferchaud. ([annexe 11](#))

La proposition sur l'architecture est adoptée à l'unanimité et sera présentée au prochain Comité Directeur National.

Pour le stage initial, la notion de ratio stagiaires/encadrants est supprimée.

Pour le stage final, le ratio est fixé à un encadrant pour huit stagiaires. Cette notion de ratio s'entend pour les travaux en ateliers, et ne vient en aucun cas se substituer à l'arrêté en vigueur concernant les normes de sécurité.

Date d'application proposée : 1^{er} janvier 2002.

Ouverture du dossier " contenus de formation " : Le groupe de travail est constitué de Christian Ferchaud (référént), Muriel Carin ainsi que les autres membres ayant déjà œuvré dans le cadre de ce dossier.

15) Contenus de formation MF2 et travaux du collège national. Gérard Puig, Jean Louis Blanchard.

Une réflexion sera engagée sur la pertinence de certaines épreuves sous leur forme actuelle. Dans un second temps, une réflexion sur la mise en place de la méthode "contenus de formation" sera engagée.

Un fichier regroupant les adresses Email des I.N. devient nécessaire. Daniel Huron est chargé de ce travail.

16) Informations

Procédure thérapeutique après accident trimix : Un groupe de travail sera co-dirigé par la CTN et la Commission Médicale et de Prévention Nationale.

La CTN étudie le choix d'une table trimix fédérale d'enseignement. Celle-ci devra être utilisée pour les formations et les examens.

Evolution des qualifications professionnelles. Jean Marc Broner fait un point sur le projet de brevet professionnel. Peu d'avancées significatives pour " les activités en environnement variable " dont nous relevons.

17) Questions diverses

Les questions posées par Jo Vrigens, président de la CTR Corse, ont trouvé réponses dans les différents points abordés lors de la réunion.

Roland Blanc pose la question suivante : "la CTN peut-elle étudier la possibilité d'ouvrir les formations et les examens MF2 aux instructeurs régionaux, et sous quelles conditions ?". Cette question retient toute l'attention de la CTN, et sera étudiée au plus tôt via le Collège des Instructeurs Nationaux.

[Télécharger ce PV de la CTN](#)

Prochaine CTN : le 22 septembre 2001, siège national

Le secrétaire de la CTN

Denis Rançon

Documents joints :

- Annexes :
- Feuille de déplacement, à retourner dûment remplie à l'administration fédérale sous 8 jours, accompagnée des justificatifs.

Télécharger les annexes

[Annexe 1](#)

[Annexe 2](#)

[Annexe 3](#)

[Annexe 4](#)

[Annexe 5](#)

[Annexe 6](#)

[Annexe 7](#)

[Annexe 8](#)

[Annexe 9](#)

[Annexe 10](#)

[Annexe 11](#)

Diffusion:

Président de la Ffessm, Roland BLANC

Présidents de Commission Technique Régionale

Comité Directeur National

Pour information: Instructeurs Nationaux

Président de la Commission Médicale Nationale

Délégué de la Commission Médicale à la C.T.N.

Médecin fédéral national

Cadres Techniques Régionaux

Réunion du 3 mars 2001
Assemblée générale de Reims

CTR représentées

Région	Représentant
Atlantique Sud	Jean Louis DINDINAUD
Bretagne et Pays de la Loire	Jean Yves REDUREAU
Centre	Bernard NOWAK
Corse	Jo VRIGENS
Côte d'Azur	Christian JAFFARD
Est	Gérard DEPIT
Guadeloupe	Paul VILLEVIELLE
Ile de France Picardie	Florent ROUX
Ile de la Réunion	Stéphane BOUVIER GAZ
Languedoc Roussillon	Jean Pierre MONTSENY
Martinique	Gilles GUILMOIS
Nord Pas de Calais	Roger RENAULT
Nouvelle Calédonie	Jean Pierre LEROUX
Normandie	Denis RANÇON
Polynésie Française	Henri POULIQUEN
Provence	Alain NERI
Rhône Alpes	Jean Luc BESQUEUT

Sont également présents

Francis IMBERT, Président de la FFESSM, I.N.

René CAVALLO, Directeur Technique National, I.N.

Jean Marc BRONER, Chargé de mission, I.N. La réunion est animée par Richard POTHIER

Compte-rendu

1) Approbation du P.V. de la réunion du 10 février 2001

Le P.V. de la réunion de CTN du 10 février 2001 est adopté à l'unanimité. (restriction faite pour le point "stage formateur T.I.V.", qui se déroulera bien le 11 novembre 2001, mais au centre fédéral d'Hendaye)

2) Bilan 1997/2001

Richard Pothier commente le bilan de la commission pour l'olympiade écoulée.

Ce bilan a été communiqué par courrier à toutes les C.T.R.

Les résultats, très positifs, sont le fruit de l'engagement de tous.

Henri Pouliquen signale l'oubli de l'examen MF2 qui s'est déroulé en Polynésie. (12 reçus sur 14 candidats).

Richard Pothier présente les excuses de la CTN, et félicite les polynésiens pour cet excellent résultat.

Une question est posée concernant la possibilité de " mise en ligne " du manuel du moniteur, afin notamment de

faciliter les mises à jour. Il faut étudier la faisabilité de ce projet, et le proposer au Comité Directeur National

Une demande de bordereaux spécifiques " nitrox " est faite. Ceux-ci sont en préparation, il a fallu attendre la

sortie du nouvel arrêté "plongée mélanges", (septembre 2000), pour intégrer les formations "nitrox" et "trimix" sur le même bordereau.

Le bilan est proposé pour approbation. Il est adopté à l'unanimité.

3) Election du président et du bureau

Il est procédé aux élections du nouveau bureau. Deux candidats se présentent au poste de président de la commission : Jean-Louis Blanchard et Jean-Yves Redureau

Après l'exposé des programmes des deux candidats, il est procédé au vote.

1606 bulletins exprimés sur 1606 . Jean-Louis Blanchard : 824 voix

Jean-Yves Redureau : 782 voix .

Jean Louis BLANCHARD est donc élu au poste de président de la C.T.N. pour l'olympiade 2001/2004.

Le bureau suivant est proposé : vice président : Jean-Luc Besqueut

(Président de C .T.I.R. R.A.B.A.)

secrétaire : Denis Rançon

(Président de C.T.R. Normandie)

Ce bureau est élu : 1213 voix pour, 394 voix contre.

Scrutateurs : Richard Pothier, Georges Livet, Jean-Marc Broner.

Jean Louis Blanchard remercie l'assemblée ainsi que l'équipe sortante.
Il souhaite travailler dans la continuité et invite l'ensemble des techniciens à œuvrer dans un esprit constructif et fédéral.

Le secrétaire de la C.T.N.: Denis Ranço

Documents joints :

Courrier de Jean Louis BLANCHARD

Pour les Présidents de CTR : Feuille de remboursement de frais de déplacement à renvoyer au siège national, sous huitaine, accompagnée des justificatifs.

Réunion du 10 février 2001 à Marseille

CTR représentées

Comité	Représentant
Atlantique Sud	J.L. Dindinaud
Bretagne et pays de la Loire	Ollivier Claude
Centre	Bernard Nowak
Corse	Christian Jaffard
Cote d'Azur	Christian Jaffard
Est	Alain Néri (représentant)
Ile de France France, Picardie	Forent Roux
Réunion	J.L. Dindinaud (représentant)
Languedoc Roussillon M.P.	J.L. Dindinaud (représentant)
Martinique	Richard Pothier (représentant)
Nord Pas de Calais	Bruno Engels
Nouvelle Calédonie	Denis Rançon
Normandie	Denis Rançon
Provence	Alain Néri
Rhône Alpes Bourgogne Auvergne	Didier Chassin
Guadeloupe	
Polynésie Française	

Avec la participation de

J.L. Blanchard (IN, secrétaire de la CTN) - Jean Marc Broner (IN, Chargé de missions) - - Alain Foret (Ouvrages CTN) - J.P. Montagnon (IN, Directeur administratif) - Alain Ponty (IN, CTR) -— MD^r. Sciarli (commission Médicale)

Excusés : René Cavallo (IN, DTN) - Francis Imbert (IN, Président de la FFESSM) — J.Yves Redureau (IN, Président adjoint de la CTN).

La réunion est animée par Richard Pothier, Président de la CTN.

Compte-rendu

Approbation du PV de la réunion du 30/09/2000.

Approbation à l'unanimité des présents.

Normalisations Européennes

En ce qui concerne la première phase, Les normes européennes pour les plongeurs N1, N2, N3 sont terminées (Traduction validée). Le projet va donc être maintenant soumis à enquête publique ; phase intermédiaire préalable au vote formel européen dont la date est encore loin d'être fixée. Les documents de travail (sont remis en réunion) sont soumis à l'approbation des CTR et pour remarques. L'intérêt est de faire remonter un maximum de questions sur celles-ci de façon à ce qu'elles soient traitées par l'AFNOR (Association Française de Normalisation) puis, dans un second temps, pour considération, directement par le CEN (Comité Européen de Normalisation), au sein du groupe spécifique de travail (WG3 — Working Group 3).

Ces normes sont loin de satisfaire la position française ; il est ainsi intéressant de montrer nos désaccords sur la base de questions qu'elles posent. La CTN encourage donc vivement les CTR à réfléchir et à pointer un maximum de questions. Toutes les remarques doivent être retournées à la CTN avant le 01/05/2001, si possible par fichiers informatiques à Jean Marc BRONER à l'adresse e-mail : jmbronner.ffessm@waika9.com ou directement au siège national de Marseille.

Le N1 CEN est le premier niveau dans la norme, acquis à l'issue de deux plongées d'évaluation, il n'a donc rien à voir avec le N1 de la FFESSM ; il en est ainsi pour les autres niveaux. Une analyse détaillée a été faite dans Subaqua de septembre 2000. Début de l'étude de la norme moniteurs: la prochaine réunion du CEN se déroulera à Londres fin février 2001.

Le brevet professionnel "JEPS"

Création d'un Brevet professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport (voir article dans Subaqua "qualifications européennes, le ministère répond" (disparition de la notion de l'actuel tronc commun). Cette qualification répond à la création d'une filière des métiers du sport en 4 (ou 5 ?) niveaux. La mise en place de ce projet conduira-t-elle à la suppression des BEES ? Pas de réponse du Ministère actuellement, nous sommes dans l'expectative....

Dossier MF1 par Unités Capitalisables

La dernière mouture du projet est remise en cours de réunion. Elle s'inscrit dans une volonté de ne changer ni la durée de formation, ni son coût. Les remarques sont à faire à

Christian Ferchaud : 11 Placette RUSCINO, 66240 St ESTEVE
Mèl : ch.ferchaud@wanadoo.fr

date limite 01/05/2001.

Cette forme par UC permettra les comparaisons entre la formation des MF1 et celle liées aux qualifications professionnelles ("Rémunérabilité" éventuelle des brevets fédéraux ?). Réfléchir à quels seraient les éventuels problèmes en cas de mise en place rapide de ce nouveau cursus.

Ouvrages N3, N4 et N5.

Plongée Plaisir N1 & 2 Présentation de l'enquête et du bilan par A. Foret. (documents en annexes) Plongée Plaisir Niveau 3, Plongée Plaisir Niveaux 4/5 : Etat de l'avancement des travaux : les délais devraient être respectés : fin d'année.

Fascicule Niveau 1

Le fascicule N1 devrait être d'une très large diffusion, pour un coût modeste, pas plus de 25 F. (En exemple : celui réalisé par la Commission technique Ile de France, il y a quelques années, et qui s'est vendu à plusieurs milliers d'exemplaires). Un prototype est en cours d'étude auprès des régions. Ce travail est défini comme prioritaire par le président de la CTN. Alain Foret est chargé d'harmoniser ce fascicule avec les autres ouvrages de référence CTN/FFESSM (chartes pédagogique et graphique).

Budget CTN 2001

Le budget de la CTN est de 1 316 810 F. Le Président de la CTN regrette que cette commission soit la 4^{ème} commission (en budget), après la pêche sous marine et l'apnée, la nage avec palmes et le hockey subaquatique. Il souligne la nécessité d'obtenir plus de moyens pour le développement de la pratique.

CTN Info

Compte rendu d'activité de CTN Info (voir annexe) Les comités régionaux éditant un fascicule "CTR Info" doivent en faire parvenir un exemplaire aux responsables de CTN-Info. Les mémoires des Instructeurs Régionaux doivent être envoyés à la Fédération, à l'attention de René Cavallo et J.Marc Broner, accompagnés d'un résumé sous forme d'article pour publication éventuelle dans CTN Info.

Informations sur les travaux de la CMAS

ACUC Organisme professionnel Canadien très bien connu en Espagne. Il y a un accord avec la CMAS sur les niveaux plongeur (Il s'agit d'un accord similaire à celui passé avec PADI ; c'est à dire qu'il n'y a aucun système d'équivalences de fait). L'accord CMAS / ACUC, n'est pas obligatoire pour les fédérations, lesquelles restent libres de le reprendre ou non ; ce n'est pas un système d'équivalence : le titulaire d'un niveau ACUC peut se présenter au niveau supérieur CMAS et réciproquement. En ce qui concerne la France, cet accord n'est pas applicable, compte tenu de la réglementation en vigueur (Arr. du 22/6/98 modifié). TRIMIX Standards trimix CMAS : en préparation. Ils sont d'inspiration Françaises alors que les standards recycleurs sont d'inspiration Anglo Saxonne Cartes de spécialités : Certaines existent déjà à la CMAS : Orientation, Sauvetage et ne posent aucun problème pour être intégrées dans notre organisation. (à suivre coté Administratif?) Carte plongeur avec "DECO", (plongée profonde) la demande est déposée suivant les standards CMAS. (A suivre Quand?, Coût ?)

RIPE 2001

Les RIPE seront reprises en 2001, le Budget a été établi à 150 KF. Le Colloque National " Plongée enfants " aura lieu les 24 et 25 Mars 2001, à LILLE.

Manuel du Moniteur

La mise à jour du manuel du moniteur et responsable de club a été réalisée en Octobre 2000. La nouvelle version est disponible en fournitures fédérales.

Calendrier CTN

Examens MF2 : Trois examens à Niolon (le stage et l'examen de mars sont maintenus), un examen décentralisé à Trébeurden. Pratiquement, toutes les régions organisent des stages initiaux régionaux.

Secourisme : Le compte rendu du séminaire National de secourisme réalisé les 11 et 12 Novembre 2000 est remis en réunion. Des questions diverses sont posées à la CTN au travers de ce PV. L'étude de ces documents doit être réalisé par les régions. A suivre... Compte tenu de la réforme en cours de l'AFPS (Attestation de

Formation aux Premiers Secours), envisage-t-on de "caler" notre CFPS sur cette réforme (dans la gestuelle)? Les spécialistes doivent donner leurs avis sur la question lors de la prochaine CTN.
Formateur TIV: Week end du 11 Novembre 2001 organisé à Hendaye.

Collège des IN

Le délégué du collège est absent de cette CTN pour cause d'Assemblée générale de son comité. Il présente ses excuses aux membres de la CTN Présents. Un colloque est prévu ? Ou ?, Quand ? Comment ?

Elections CTN

Actuellement deux candidats : JL Blanchard et R. Pothier. Présentation succincte des objectifs des deux candidats:

Richard Pothier

l'augmentation du budget est prioritaire pour le développement de la pratique dans son ensemble.

- La CTN doit être l'axe prioritaire de la Fédération .
 - Avoir les moyens en hommes et financiers pour développer l'enseignement de la plongée.
 - Se rapprocher des professionnels : Etats des lieux, partenariat.
 - Se rapprocher des Comités Départementaux et des clubs.
 - Moyens pour que les travaux en cours puissent être menés à bien.
 - Aides aux MF1 et MF2.
 - Travaux avec les Universités.
 - Enquête et analyse des certifications, propositions
- Jean Louis Blanchard
- Présentation de son CV
 - Les dossiers sont à pérenniser, les budgets doivent être en accord avec les objectifs.
 - Lien avec l'International, importance du travail en convivialité dans un partenariat avec le collège IN et les CTR. CTN
 - Projet d'un brevet: "Brevet d'entrée" se situant entre le baptême et le N1
 - Développement du secteur TECH. Il ne faut pas rester à la traîne ! importance de l'image de marque de la plongée tec, valorisation des formations " nitrox " ou " trimix " fédérales.
 - Formation en secteur associatif ou en secteur professionnel : Débat ? degrés d'exigence et comparaison des volumes horaires de formation alloués aux différentes formations de niveaux de plongeurs. Conséquences et synthèse.
 - Laboratoire d'observation des niveaux de plongeur (Franco Français) dans les diverses organisations.
 - Méthode de décompression Tables MN 90 dépassées ? Ordinateur ? Nombre de plongées (mise en place d'une équipe de travail sur le sujet)

Lien avec l'Université / formation. Partenariat avec les SUAPS (Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives) ; validation de certaines compétences dans les cursus Staps (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives).

Questions diverses

- Les CTR doivent envoyer au siège de la Fédération le nom des présidents de CTR ainsi que le nom des suppléants.
- Visites médicale
La loi demande un certificat médical pour délivrance de la première licence (obligation pour les fédérations) La commission médicale propose que ces certificats ne soient délivrés que par des médecins Fédéraux ou CES du sport (pas de médecin de famille). Pour la commission technique, cette pratique gênera la promotion de la plongée. Elle demande de ne pas imposer un médecin fédéral ou CES du sport pour la délivrance de la première licence et de diffuser largement la fiche médicale établie par la commission médicale.
- Question de Christian Ferchaud (Languedoc Roussillon MP)

Les textes définissent qu'un stagiaire MF1 ayant accompli un stage CTR (14 jours) peut être pris en charge par un MF1 sous couvert d'un MF2. Peut-on ramener ce stage à 7 jours pour le tutorat par un MF1 ?

La réponse à cette question sera intégrée dans les décisions concernant le nouveau cursus MF1.

- TIV

1) Pourrait-on organiser des stages Formateurs TIV au niveau Régional au lieu du niveau National ?

C'est une volonté du législateur de façon à ce qu'il n'y est pas de déformation de la formation. Il est cependant possible d'organiser des stages spécifiques à la demande.

2) Recyclage TIV ?

Des informations concernant les TIV ou les nouvelles normes sont disponibles sur le site "Les Nouvelles du Quai Rive Neuve" accessible à partir du site fédéral. Les recyclages peuvent être organisés par les régions à l'aide de "Formateurs spécialisés". (Experts dans le domaine de compétence). Charge aux CTR de détecter les "experts".

- Question de RABA

Qu'attend t-on pour sortir les standards de formation Trimix ?

Réponse: Le choix d'une table de décompression ainsi que la réponse de la commission médicale quant aux méthodes thérapeutiques en cas d'accident. La CTN propose la table de M. Le PECHON qui semble être celle la plus adaptée à nos activités. Toutefois la négociation avec les auteurs de table potentiels est du domaine du Comité Directeur National. La CTN est en attente de la réponse de la commission médicale quant aux méthodes thérapeutiques.

La Séance est levée à 18h00, Prochaine réunion de la CTN lors de l'Assemblée Générale de Reims, le samedi 3 mars, puis le samedi 12 Mai 2001.

Secrétaire de séance

Didier CHASSIN

Président de la CTN

Richard POTHIER